

Programme de formation détaillé MASCARA SEMI-PERMANENT

Durée : 1 jour

Associez ce stage avec la formation
Réhaussement de cils
pour une prise en charge totale de
votre cliente

1. Présentation générale
2. Prestation et tarifs pratiqués
3. Cils et cycle de vie
4. Indications et contre indications
5. Précautions avant et après pose
6. Règles d'hygiène
7. Matériel nécessaire
8. Récurrence
9. Mascara semi-permanent et réhaussement de cils
10. Protocole de réalisation et technique de pose
11. Entraînement sur modèles
12. Synthèse

OBJECTIFS :

- Connaître les règles d'hygiène et précautions à prendre lors de la pose de mascara semi permanent
- Être capable d'effectuer une pose de mascara semi permanent

NATURE DE LA FORMATION :

Adaptation et développement des compétences.

PUBLIC :

Professionnels de l'esthétique souhaitant faire évoluer leurs compétences

PRE-REQUIS :

Aucun

EFFECTIF :

Groupe de 8 personnes maxi

DATES, HORAIRES ET LIEU :

selon planning



DUREE :

8 heures (1 jour x 8 h)

TARIF :

200 € nets de taxes/jour/pers.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

cf Conditions Générales de Vente

ENCADREMENT/INTERVENANT :

Virginie CISSE, formatrice intervenante pour Image Consulting, diplômée en extensions de cils.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE :

Formation en présentiel, opérationnelle, qui alterne apports théoriques et pratiques.
Matériel utilisé : petit matériel d'esthétique et lié au mascara semi-permanent, table d'esthétique, paperboard, documents papier remis au stagiaire en fin de formation.
Entraînement sur modèles.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE

L'EXECUTION DE L'ACTION :

Pour chaque demi-journée de formation, une feuille de présence (état d'émargement) sera signée par le stagiaire et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

MOYENS D'EVALUATION PAR

L'ORGANISME DE FORMATION:

Pour permettre de contrôler si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action, l'évaluation du stagiaire s'effectuera au moyen d'une mise en situation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence et d'évaluation des acquis.